

# CONTRAT DE LOCATION SEJOUR 2019

Entre le Camping St Tro' Park et :

À RETOURNER À : 36, Avenue des Bris  
17370 Saint-Trojan-les-Bains

Nom/Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 C.P : ..... Ville : .....  
 Pays : ..... Tél. : ..... Port. : .....  
 E-mail : .....  
 Numéro d'immatriculation du véhicule : ..... Marque : .....

**Accompagné(e) des personnes désignées ci-dessous :**

Nom / Prénom	Date de naissance	Âge
1-		
2-		
3-		
4-		
5-		

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit après avoir pris connaissance du règlement intérieur du camping, du descriptif des locations, des conditions de location, des tarifs en vigueur des locations et des emplacements :**

## LOCATION

Arrivée le ..... / ..... / 2019 à partir de 16h  
 Départ le ..... / ..... / 2019 avant 10h  
 Formule semaine  
 Formule week-ends fériés (de 11h à 11h)  
 Formule court séjour (hors week-ends fériés. De 11h à 11h)

**TYPE DE LOCATION :**  Animal non autorisé dans les locatifs

- Studio 2 pers.
- Studio 4 pers.
- Mobil-home CONFORT + 2 pers.
- Mobil-home CONFORT + 4/6 pers.
- Mobil-home PREMIUM 4 pers. / 2 SDB
- Mobil-home CONFORT + 6 pers.
- Chalet ECO 5 pers.
- Chalet CONFORT + 4 pers.
- Chalet PREMIUM ou PMR 4 pers.
- Chalet PREMIUM 6 pers. 32 m<sup>2</sup>
- Chalet PREMIUM 6 pers. 46 m<sup>2</sup>
- Tente ECOLOGE 4 pers.

## PRESTATIONS ANNEXES :

- Forfait ménage fin de location (hors coin cuisine) :  M-H et Chalet : 70 €  
 Studio et Tente écolodge : 50 €  Chalet et M-H Premium : 80 €
- Pack bébé (lit bébé + chaise haute + baignoire) : 25 € / semaine
- Location TV : 30 € / semaine et 6 € / jour (3 jours minimum)
- Location draps : 12 € / paire / séjour : .....  
 nombre lit 90 cm : ..... nombre lit 140 / 160 cm : .....
- Lits faits à l'arrivée (inclus location de draps) : 20€/lit - Nombre : .....
- Location linge de toilette (1drap de bain+1 serviette) : 8€/pers. :  
 nombre : .....
- Location bain de soleil 20 € / semaine : .....

## ÉTAT DE COMPTE :

- Total du séjour : (A) ..... €
- Acompte de 25 % : (B) ..... €
- + Frais de dossier 20 € : (C) ..... €
- Je souscris à l'assurance annulation +4% du montant du séjour (hors frais de dossier) ..... €
- Je ne souscris pas à l'assurance annulation
- TOTAL À JOINDRE AVEC
- LE CONTRAT POUR LA RÉSERVATION : (B+C) : ..... €

Merci d'arrondir ce total à l'euro inférieur.

**Règlement par chèque à l'ordre du Camping St Tro' Park, 36 avenue des Bris, 17370 St-Trojan-les-bains.** À réception de ce courrier, vous recevrez le double de ce contrat signé accompagné de la facture d'acompte.

SOLDE À RÉGLER 30 JOURS AVANT L'ARRIVÉE : (A-B) ..... €  
 Cette somme correspond au solde du séjour à régler par chèque à l'ordre du Camping St Tro' Park, 36 avenue des Bris, 17370 St-Trojan-les-bains ou chèque ANCV ou mandat ou paiement sécurisé via internet.

Le jour de votre arrivée, il vous sera remis la facture totale de votre location comprenant les éventuels suppléments ou modifications selon vos besoins.

Votre location ne sera prise en compte qu'au versement de votre acompte et à la réception du solde de votre loyer soit 30 jours avant la date d'arrivée. La location ne deviendra effective qu'à ces conditions.

## EMPLACEMENT

- Arrivée le ..... / ..... / 2019 à partir de 12h  
 Départ le ..... / ..... / 2019 avant 12h
- Forfait Nature
  - Forfait Confort (électricité comprise)
  - Forfait Privilège (électricité comprise+eau sur emplacement et assainissement individuel)
  - Tente, nombre : .....  Caravane, dimensions : ..... x ..... m
  - Camping-car .....x.....m  Personne + 7 ans, nombre : .....
  - Enfant - 7 ans, nombre : .....  Enfant - 1 an, nombre : .....
  - Animal (un seul par emplacement) : ..... €/ nuit
  - Location frigo 30 € / semaine  Véhicule suppl. (garé sur parking):.....

## ÉTAT DE COMPTE :

- Total du séjour : (A) ..... €
- Acompte de 25% : (B) ..... €
- + Frais de dossier 15 € : (C) ..... €
- Je souscris à l'assurance annulation +4% du montant du séjour (hors frais de dossier) ..... €
- Je ne souscris pas à l'assurance annulation
- = TOTAL À JOINDRE AVEC
- LE CONTRAT POUR LA RÉSERVATION : (B+C) : ..... €

Merci d'arrondir ce total à l'euro inférieur.

**Règlement par chèque à l'ordre du Camping St Tro' Park, 36 avenue des Bris, 17370 St-Trojan-les-bains ou mandat ou chèque ANCV, ou virement.** À réception de ce courrier, vous recevrez le double de ce contrat signé accompagné de la facture d'acompte.

SOLDE À RÉGLER LE JOUR DE VOTRE ARRIVÉE : (A-B) ..... €  
 Cette somme correspond au solde du séjour à régler par chèque à l'ordre du Camping St Tro' Park, 36 avenue des Bris, 17370 St-Trojan-les-bains ou chèque ANCV ou mandat ou paiement sécurisé via internet.

Le jour de votre arrivée, il vous sera remis la facture totale de votre séjour comprenant les éventuels suppléments ou modifications selon vos besoins.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente se trouvant au verso de ce document et m'engage à les respecter.  
 Ce contrat est à renvoyer dûment complété et signé **exclusivement par courrier** accompagné de votre règlement à : Camping St Tro' Park, 36 avenue des Bris, 17370 ST TROJAN LES BAINS.

Date ...../...../ 2019

**SIGNATURE du client précédée de la mention manuscrite «Lu et approuvé» :**

# CONDITIONS DE LOCATION

## CONDITIONS EMPLACEMENT

La location de l'emplacement au camping ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Le souscrit déclare avoir pris connaissance du contrat de location, du règlement intérieur du camping ainsi que celui de l'espace «bien-être», des modes de paiement, des conditions de location et des tarifs du camping «ST-TRO'PARK».

L'acceptation d'une réservation est subordonnée au versement préalable à la Direction du Camping d'un acompte et des frais de réservation au nom de ST-TRO'PARK, chèque encaissé à réception :

- dont 20 € pour les frais de réservation.
- de 25% du montant du séjour à titre d'acompte, ladite somme, hormis le cas d'arrivée tardive, départ anticipé ou d'expulsion, s'imputant sur la redevance globale perçue.

**Le solde du séjour devra être réglé le jour de l'arrivée.** Le versement d'un acompte entraîne en effet une volonté ferme de contracter sans possibilité de dédit.

Le paiement du séjour est automatiquement et intégralement payable le jour de l'arrivée à la Direction du camping **pour la durée du séjour réservée**. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée, départ anticipé ou expulsion. **Taxe de séjour forfaitaire incluse dans les tarifs.**

Toute visite à la journée, pour un court ou long séjour, devra être déclarée et facturée au nom de l'occupant de l'emplacement.

Le séjour s'étend du jour d'arrivée 12h au jour de départ 12h. Tout retard de départ entraîne une redevance supplémentaire

Il ne pourra être garanti le numéro d'emplacement demandé.

## CONDITIONS DE LOCATION

L'acceptation d'une réservation est subordonnée au versement préalable à la direction du camping :

- un chèque d'un montant de 25% à titre d'acompte, ladite somme hormis le cas d'arrivée tardive, départ anticipé ou expulsion s'imputant sur la redevance globale perçue.

- de 20 € de frais de réservation.

- du règlement du solde du séjour **par chèque, chèque ANCV, CB, mandat ou virement envoyé 1 mois avant votre arrivée et encaissé.**

La réservation ne devient effective qu'avec notre acceptation écrite de ce contrat, signé de notre part, accompagné lors de votre envoi du versement de l'acompte et l'envoi du **solde 1 mois avant votre arrivée**. Taxe de séjour forfaitaire incluse dans les tarifs.

Nous vous demandons : Supporter, sans réduction de loyer et sans indemnité, les réparations incombant au bailleur dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient pendant la location.

Entretien des lieux loués et les rendre en bon état. Le preneur déclare connaître le fonctionnement de tous les services et appareils de la location. Il se rend responsable de tous accidents qui pourraient arriver par leur usage.

**Cautionnement à remettre le jour de l'arrivée**

Le locataire devra consigner à la Direction du camping à titre de cautionnement une somme de 300 € (**chèque, empreinte CB ou espèces**) pour le studio ou la tente écolodge et de 320 € pour le chalet, ou le mobil-home, en cas de nettoyage du locatif ou pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux objets mobiliers ou autres gommant les lieux loués. À l'expiration de la location, les meubles ou objets qui seront manquants ou mis hors de service pour une autre cause que l'usure normale, devront être payés **par le locataire**. La caution sera restituée le jour de l'état des lieux ou retournée par courrier sous 8 jours.

Le ménage de fin de séjour n'est pas compris dans les tarifs

**Installation de tente sur la parcelle interdit.**

Un seul véhicule autorisé sur l'emplacement (hors Chalet Premium).

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Les tarifs s'entendent TTC. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

La présente location est faite aux charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment à celles ci-après que le preneur s'oblige à exécuter et accomplir exactement à peine de tous dommages intérêt et même de résiliation des présentes, si bon semble au bailleur et sans pouvoir réclamer ni diminution de loyer, ni dommages intérêt, ni résiliation de contrat. Le preneur reconnaît que cette location ne lui est consentie qu'à titre de résidence provisoire et de loisirs, condition majeure sans laquelle la présente, n'aurait pas été consentie.

Ne pas dépasser le nombre de couchages prévus dans la location. Toute personne supplémentaire déclinera son identité à la réception.

**Toute personne en visite ne peut avoir accès à la piscine, à l'espace bien-être et à la salle de fitness et doit se déclarer à la réception.**

**Obligation de porter un maillot de bains pour accéder à la piscine et à l'espace bien-être, pas de short ni de bermuda.**

Ne rien faire qui par le fait du preneur, de sa famille ou de ses relations puisse nuire à la tranquillité du voisinage ou des autres occupants. De ce fait régler le niveau des appareils de radio, télévision et autres, de manière à ce que les voisins ne puissent être importunés. Les mineurs non accompagnés de leur responsable légal ne peuvent être admis.

Occuper les lieux personnellement et ne pouvoir EN AUCUN CAS sous louer, même gratuitement, ni céder ses droits de la présente location, sauf accord écrit du bailleur.

Ne rendre en aucun cas le bailleur responsable en cas de vol commis dans les lieux loués.

**Le locataire ne pourra, sans aucun prétexte, introduire des animaux( chien, chat, etc...) dans les locaux loués, y compris ceux d'éventuels visiteurs.** Les animaux domestiques peuvent-être acceptés, en emplacement camping, avec l'obligation de fournir le carnet de vaccinations à jour et d'être tenu en laisse avec un supplément (selon tarification en vigueur). Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits.

S'abstenir de jeter dans les lavabos, éviers lavoirs, WC etc... des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces appareils.

L'accueil des locataires se fera le jour prévu dans le contrat aux heures indiquées et en tenant compte des heures d'ouverture du bureau d'accueil qui sont les suivantes : hors saison de 9h à 12h30 et de 15h à 19h et en haute saison de 9h à 13h et de 14h30 à 20h. Le camping est gardé jour et nuit, frapper à la maison de fonction, en cas d'urgence. Pour le départ s'assurer auprès du bailleur que toutes les formalités ont été remplies 1 jour avant son départ. Pour un départ en dehors des heures prévues dans le contrat, prévenir la réception. Les locataires sont invités à participer aux activités gratuites et payantes au sein du camping, sous leur responsabilité. Les barrières sont fermées de 23h00 à 7h00. Ouverture uniquement en cas d'urgence.

Dans l'hypothèse, ou sauf cas de force majeure, nous ne pourrions pas vous accueillir, soit sur notre camping, soit sur un autre établissement de même catégorie dans un rayon de 150 km, en réciproque une pareille indemnité vous serait due.

Le comportement des occupants du camp doit être conforme à la destination familiale de celui-ci, de ce fait **les mineurs non accompagnés de leurs parents ne peuvent être admis.**

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping, ainsi que celui de l'espace «bien-être». En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code de la consommation, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicsys, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS 01.49.70.15.93 contact@medicsys.fr

Dans le cas où l'un de ces engagements ne serait pas respecté, nous serions contraints d'**ANNULER LA RÉSERVATION DE PLEIN DROIT.**

## ANNULATION

En cas d'annulation, les frais de dossier et d'assurance ne vous seront pas remboursés. Le camping ST-TRO'PARK vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou une partie du séjour à nos vacanciers ayant souscrit l'assurance Campeze Couvert. **Celle-ci est vivement conseillée.** En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campeze-couvert.com](http://www.campeze-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

**Le règlement intérieur du camping est remis sur demande auprès de l'accueil.**

Signature obligatoire :

